

VÉNISSEIUX Social

# Des juristes et des médiateurs au plus près des habitants

L'association d'accès au droit et de médiation AMELY assure plusieurs permanences dans la ville. Son but est d'accompagner les habitants dans leurs démarches juridiques et créer un espace de médiation pour aider à gérer les conflits du quotidien.

Grâce à des permanences assurées aux Minguettes, à la maison de justice et du droit et à la maison des services publics, l'association AMELY propose un accès au droit juridique sous forme de renseignements, d'aide à la rédaction de courriers juridiques, un service de médiation dans les conflits du quotidien.

## Un accompagnement administratif et numérique

Sur cinq lieux différents, dans les quartiers de Venissieux, l'association assure des permanences, toujours gratuites, d'accompagnement administratif et numérique. Elle permet aux plus démunis, à ceux qui maîtrisent mal l'informatique, le français, une aide pour les démarches administratives, ou une réorientation vers le service compétent.

L'association AMELY reconnue d'intérêt général est implantée à Venissieux et dans l'agglomération lyonnaise. Elle autorise l'accès au droit pour les habitants des quartiers et permet la

résolution de conflits à l'amiable.

« Les conflits sont le plus souvent liés à l'habitat, au travail et à la famille »

Sabine Morel, directrice d'AMELY depuis 2011 nous dévoile les avantages de la médiation :

« Les conflits sont le plus souvent liés à l'habitat, au travail et à la famille (séparation, divorce). Chaque protagoniste du conflit est d'abord reçu individuellement. Il reformule ses arguments, ses griefs devant les deux médiateurs. Dans un deuxième temps, la confrontation se fera sur les lieux de la permanence devant les deux mêmes médiateurs. La démarche engagée suppose une adhésion de chaque protagoniste au principe de règlement amiable et au déroulement proposé sous forme d'un document écrit et signé. La médiation aboutit le plus souvent à un accord »

## Des enfants formés pour devenir des médiateurs de vie scolaire

Le même principe est appliqué dans certaines écoles volontaires, avec des élèves médiateurs volontaires formés par l'association à la résolution de conflits intéressant la vie scolaire.

De notre correspondante locale, Dominique MANOHA



Laura Guichon, juriste sur Venissieux ; Sabine Morel, directrice de AMELY ; Joséphine Lemieux, accompagnante administrative et numérique sur Venissieux. Photo Progrès/D.M.

## TÉMOIGNAGE

### « Le droit au service des citoyens »

Sabine Morel, juriste en droit privé

« Lorsque j'étais étudiante, j'avais la vocation de devenir juriste. C'est mon échec au concours d'entrée dans la magistrature qui m'a valu d'être embauchée comme juriste pour AMELY en 1999 », se souvient-elle amusée. « J'ai ensuite vécu un an à Paris. Dans cette ville, j'ai travaillé en binôme avec des travailleurs sociaux. Porte de cette expérience, je suis revenue sur la région lyonnaise toujours chez AMELY pour être collaboratrice de la directrice », précise-t-elle. Son rôle consiste maintenant à coordonner l'activité des différents acteurs et à développer des projets en relation avec les différents partenaires.



Sabine Morel est directrice d'AMELY depuis 2011. Photo Progrès/D.M.

Permanences : Minguettes : 21, avenue de la division Lerc. Maison de justice et du droit : 18, rue Jules Ferry. Maison des services publics : 19, avenue Jean-Cagné. Permanences accompagnement administratif et numérique : Hôtel de ville de Venissieux. Maison de quartier Darnaise : 45, boulevard Lémine. Centre social Roger Vailland : 5, rue Aristide-Brulant. Centre social du Moulin à Vent : 47-49, rue du professeur Roux. Centre social de Parilly : 27 bis, avenue Jules-Guesdes.

VÉNISSEIUX Élections

## Les premières mesures du programme d'Yves Blein

MUNICIPALES 2020

Yves Blein, le député LREM de la 14<sup>e</sup> circonscription du Rhône, va conduire une liste pour les élections municipales de mars. Lors de la présentation de sa candidature, il a dévoilé les premières mesures de son programme. Pour la sécurité, fixée en priorité numéro 1, on a déjà annoncé qu'il

comptait multiplier par deux les effectifs de la police municipale en passant de 30 à 60. Il aborde ensuite six autres points. Pour le logement, il veut l'arrêt de la construction de tout nouveau logement social pour concentrer les moyens sur la rénovation de ceux existants. Pour la propriété, il souhaite mettre en place une brigade spécialisée dédiée au ramassage immobilier des déchets et des épaves. Pour l'éducation, il

propose un accueil à 7 h 30 le matin pour les enfants dont les parents travaillent. Il veut l'ouverture de deux nouvelles crèches/halte-garderie. Côté solidarité, il créera une mutuelle communale et réalisera deux résidences de personnes âgées. Il passe ensuite à l'écologie. Il entend rendre à la nature 120 000 m<sup>2</sup> et planter 3 000 arbres. Il veut un réseau de pistes cyclables sur l'ensemble de la commune. Chapitre

finances, il promet la baisse de l'impôt sur le foncier bâti de 23,04 % à moins de 20 %. Tout sujet d'intérêt communal pourra faire l'objet d'un référendum local dès que 10 % des Venissiens inscrits sur les listes électorales en feront la demande. Enfin, il termine avec le sport, la culture et la vie associative. Il veut notamment augmenter les subventions aux associa-

C.G.

((( ALERTE INFO )))

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

Contacter le

0 800 07 68 43

Services & appel gratuits

ou par mail à

LPRRLROUGE@eprogres.fr